



Travaux à la charge du nu propriétaire ?

Par **verso**, le **26/06/2023** à **14:28**

Bonjour

Refus d'un enfant de prendre en charge les frais de réfection de la toiture d'une copropriété votés en AG.

L'enfant majeur est nu propriétaire d'un appartement dans la copropriété

Quoi faire ?